CORPORATION DE LA

CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND

PROCÈS-VERBAL RÉUNION SPÉCIALE BUDGET

le 17 janvier 2019
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRESENT: Guy Desjardins, maire
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 1
Mario Zanth, conseiller du quartier 2
Carl Grimard, conseiller du quartier 3
Don Bouchard, conseiller quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Christian Simard, conseiller quartier 6
Michel Levert, conseiller du quartier 7
Diane Choinière, conseillère du quartier 8
Monique Ouellet, greffière
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

1. Ouverture de la réunion

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 18h01.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION COW2019-05
Proposé par Carl Grimard
Appuyé par Mario Zanth

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires (aucune)

M. Frédéric Desnoyers explique que le projet des radios du CUPR permet de retirer une pression budgétaire de 100 000$, ce qui porte l'augmentation du taux de taxe à 8.76%.

4. Présentation du budget préliminaire de 2019 du Service des infrastructures et de l'aménagement

M. Julian Lenhart fait une présentation sommaire du budget du département de l'infrastructure et l'aménagement du territoire.

Changements majeurs

Suite aux questions, M. Lenhart explique que le nombre de projets à être gérés ne correspond pas au personnel en place.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 25 000$ pour le contrat de mélange à chaud soit réduit de 12 500$.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 15 000$ pour l'entretien préventif des accotements soit rejeté.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 15 000$ pour la réparation des trottoirs soit approuvé.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 22 000$ pour la réparation des trottoirs soit approuvé.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 9 000$ pour le remplacement des enseignes soit rejeté.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 5 000$ pour l'épandage de poussière soit rejeté.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 50 000$ pour la contribution de la réserve du déneigement soit rejeté.

Aménagement du territoire:

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 400$ pour la publication soit rejeté.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 2 000$ pour le comité de l'environnement soit rejeté.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 33 000$ pour le nouveau coordonnateur de projet junior soit rejeté.

Construction: aucune discussion.

Eau, égouts et déchets:

M. Lenhart explique que l'augmentation proposée pour le tonnage des déchets est de 135$ afin de refléter les couts.

Suite aux questions, M. Lenhart explique les détails du contrat de collecte des déchets, notamment pour les bacs de déchets commerciaux.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 1 050$ pour les bacs de déchets commerciaux soit augmenté à 2 000$.

DIRECTIVE: QUE le budget proposé de 420$ pour les sacs de poubelles commerciaux soit à 400$.

Suite aux questions, M. Lenhart explique que l'ajout d'un employé pour le remplacement et la réparation des compteurs d'eau permettrait de rencontrer les délais de 24 heures pour les urgences.

Suite aux questions, M. Frédéric Desnoyers explique que les augmentations annuelles des frais pour les déchets ont pour but de rejoindre les couts et d'adresser les couts éventuels de remplacement.

Augmentation proposée des frais usagers pour l'Infrastructure et l'Aménagement du territoire

DIRECTIVE: QUE l'augmentation des frais usagers proposée pour le département d'Infrastructure et Aménagement du territoire soit approuvée.

Pause de 19h44 à 19h53

Budget en capital:

Suite aux questions, M. Lenhart explique que la déneigeuse à trottoir de la Cité est à la limite de ses capacités. Il ajoute qu'en cas de bris, il n'est pas possible de louer ce type de machine sur-le-champ.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 155 000$ pour l'achat d'une déneigeuse à trottoir soit approuvé.

Suite aux questions, M. Lenhart explique que le budget pour le dépotoir à neige est en vue de procéder à l'achat du terrain et de le convertir pour recevoir la neige. Il ajoute qu'aucun terrain n'a été sélectionné pour le moment.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 1 145 000$ pour l'aménagement du site pour dépotoir à neige Rockland soit approuvé.

Suite aux discussions, M. Lenhart explique que le chemin Brazeau ne rencontre pas les critères du plan de dix ans. Il précise que ce chemin pourrait faire l'objet d'une amélioration locale.

DIRECTIVE: QUE l'administration soit mandatée de préparer un rapport relativement à la condition du chemin Brazeau et qu'une communication soit faite avec les résidents du chemin suite à ce rapport.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 525 000$ pour le pavage du chemin Lacroix soit approuvé.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 490 000$ pour le pavage du chemin Vinette soit approuvé.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 40 000$ pour les analyses géotechniques pour les chemins Du Lac et Lavigne soit approuvé.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 175 000$ pour le revêtement des rues Charron, Marion, Blue Jay et Cardinal soit utilisé pour terminer le revêtement du chemin de la vieille 17 et la petite section du chemin Bouvier.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 200 000$ pour le remplacement des ponceaux St-Félix, Lacasse, Bouvier et Butler soit approuvé.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 70 000$ pour la fermeture de l'entrée de l'aréna de Clarence-Rockland soit différé.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 75 000$ pour les travaux de fossé sur terrain privé - chemin Baseline soit rejeté.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 250 000$ pour l'amélioration de drainage du chemin Clark soit rejeté.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 150 000$ pour le remplacement de ponceaux pour le chemin Boundary/Canaan soit approuvé.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 87 000$ pour le pluvial Rodrigue soit approuvé.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 15 200$ pour le pavage du chemin McTeer soit approuvé.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 45 000$ pour l'achat d'un camion 3/4 tonne pour les travaux publics soit approuvé.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 25 000$ pour l'ajout d'un camion de service usagé pour les mécaniciens soit approuvé.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 160 000$ pour le remplacement d'une pelle retrocaveuse soit approuvé et qu'un rapport soit préparé pour la considération du conseil relativement aux couts de location.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 200 000$ pour la mise à jour du plan des égouts sanitaires soit approuvé.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 89 000$ pour le remplacement de l'égout sanitaire de la rue Albert soit approuvé.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 75 000$ pour le remplacement des rotors de pompe mélangeuse soit approuvé.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 200 000$ pour le PRV aqueduc de Clarence Creek soit approuvé.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 109 000$ pour la conception de la rue Wallace soit approuvée.

DIRECTIVE: QUE le budget en capital proposé de 35 000$ pour les clôtures au site d'enfouissement soit approuvée.

DIRECTIVE: QUE l'administration soit mandatée de réviser le budget proposé afin de réduire l'augmentation du taux de taxe d'environ 3%.

8. Ajournement

Le maire lève l’assemblée à 22h02.

Guy Desjardins, Maire	Maryse St-Pierre, greffière adjointe